



N°2021.105.CD

<i>Signée le</i>	14/12/21
<i>Date d'envoi en Préfecture</i>	14/12/21
<i>Identifiant Acte</i>	033-223300013-20211213-306672-DE-1-1
<i>Date de Publication au RAAD</i>	15/12/21

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2021

Sous la Présidence de

Monsieur Jean-Luc GLEYZE

Présents : Mme Marie-Claude AGULLANA, Mme Géraldine AMOUROUX, Madame May ANTOUN, M. Arnaud ARFEUILLE, Monsieur Daniel BARBE, Madame Wiame BENYACHOU, Monsieur Bruno BEZIADE, Mme Christine BOST, M. Jacques BREILLAT, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Louis CAVALEIRO, M. Alain CHARRIER, Monsieur Martine COUTURIER, Mme Laure CURVALE, Monsieur Patrick DAVET, Monsieur Philippe DE GONNEVILLE, Madame Eve DEMANGE, Madame Karine DESMOULIN, Mme Laurence DESSERTINE, Madame Agnès DESTRIAU, Mme Isabelle DEXPERT, Monsieur Romain DOSTES, Mme Valérie DROUHOUT, Monsieur Philippe DUCAMP, Monsieur Michel DUFRANC, Mme Fabienne DUMAS, Madame Maud DUMONT, Monsieur Jean-François EGRON, M. Bernard FATH, M. Dominique FEDIEU, M. Jean GALAND, Monsieur Bernard GARRIGOU, M. Hervé GILLE, M. Jean-Luc GLEYZE, Mme Pascale GOT, Mme Carole GUERE, Madame Valérie GUINAUDIE, Mme Christelle GUIONIE, Mme Martine JARDINE, Monsieur Sébastien LABORDE, Mme Michelle LACOSTE, Mme Nathalie LACUEY, M. Hubert LAPORTE, Mme Marie LARRUE, Monsieur Stéphane LE BOT, Monsieur Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, Mme Corinne MARTINEZ, Monsieur Vincent MAURIN, Mme Célia MONSEIGNE, Monsieur Cédric PAIN, Mme Sophie PIQUEMAL, Mme Liliane POIVERT, Monsieur Philippe QUERTINMONT, M. Jacques RAYNAUD, Madame Marie RECALDE, Madame Michelle SAINTOUT, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, Madame Agnès SEJOURNET, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Nicolas TARBES, Mme Agnès VERSEPUY, Monsieur Christophe VIANDON, M. Dominique VINCENT

Excusés :

Affaire délibérée : Orientations 2022 de la politique Achat

Pour : 66 Mme Marie-Claude AGULLANA, Mme Géraldine AMOUROUX, Madame May ANTOUN, M. Arnaud ARFEUILLE, Monsieur Daniel BARBE, Madame Wiame BENYACHOU, Monsieur Bruno BEZIADE, Mme Christine BOST, M. Jacques BREILLAT, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Louis CAVALEIRO, M. Alain CHARRIER, Monsieur Martine COUTURIER, Mme Laure CURVALE, Monsieur Patrick DAVET, Monsieur Philippe DE GONNEVILLE, Madame Eve DEMANGE, Madame Karine DESMOULIN, Mme Laurence DESSERTINE, Madame Agnès DESTRIAU, Mme Isabelle DEXPERT, Monsieur Romain DOSTES, Mme Valérie DROUHAUT, Monsieur Philippe DUCAMP, Monsieur Michel DUFRANC, Mme Fabienne DUMAS, Monsieur Florian DUMAS, Madame Maud DUMONT, Monsieur Jean-François EGRON, M. Bernard FATH, M. Dominique FEDIEU, M. Jean GALAND, Monsieur Bernard GARRIGOU, M. Hervé GILLE, M. Jean-Luc GLEYZE, Madame Céline GOEURY, Mme Pascale GOT, Mme Carole GUERE, Madame Valérie GUINAUDIE, Mme Christelle GUIONIE, Mme Martine JARDINE, Monsieur Sébastien LABORDE, Mme Michelle LACOSTE, Mme Nathalie LACUEY, M. Hubert LAPORTE, Mme Marie LARRUE, Monsieur Stéphane LE BOT, Monsieur Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, Mme Corinne MARTINEZ, Monsieur Vincent MAURIN, Mme Célia MONSEIGNE, Monsieur Cédric PAIN, Mme Sophie PIQUEMAL, Mme Liliane POIVERT, Monsieur Philippe QUERTINMONT, M. Jacques RAYNAUD, Madame Marie RECALDE, Madame Michelle SAINTOUT, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, Madame Agnès SEJOURNET, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Nicolas TARBES, Mme Agnès VERSEPUY, Monsieur Christophe VIANDON, M. Dominique VINCENT

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

CDR : DASJ
Vice-présidence : Ressources Humaines, Administration générale, finances et modernisation de l'action publique
Commission : N°03 - Finances
N°chrono : 7

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2021

Orientations 2022 de la politique Achat

Mesdames, Messieurs,

La commande publique représente 8% du PIB français. Elle permet de répondre aux besoins de notre collectivité et constitue un levier de soutien à l'économie girondine, à l'emploi et aux territoires girondins. Elle s'inscrit plus globalement dans la stratégie de « résilience territoriale » en intégrant les aspects sociaux et environnementaux.

Depuis 2015, l'exemplarité en matière de commande publique est l'une des priorités de la mandature. Notre assemblée départementale a ainsi approuvé plusieurs textes démontrant cet engagement : charte de la commande publique au service de l'économie girondine, schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables (SPASER), charte relation fournisseur – sous-traitant – conseil départemental, charte relations fournisseurs responsables.

Ces documents fixent les objectifs principaux de la politique achat de la collectivité, tout en privilégiant le dialogue et la concertation régulière avec les acteurs économiques locaux :

- Faciliter l'accès des très petites entreprises, et des petites et moyennes entreprises girondines à la commande publique
- Promouvoir l'achat durable, responsable et innovant
- Améliorer la performance économique de nos achats en recherchant le meilleur rapport qualité / prix

En mars de cette année, une charte partenariale pour la relance de l'économie girondine dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTP) a été signée entre notre collectivité et trois fédérations du BTP (Fédération Française du bâtiment, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Gironde, Fédération Régionale des Travaux Publics Nouvelle-Aquitaine).

Notre collectivité, compte tenu du poids des secteurs du BTP dans l'économie girondine et son importance pour l'activité des territoires, a souhaité affirmer son soutien aux entreprises girondines notamment en donnant de la visibilité sur l'activité à venir en maintenant son plan d'investissement. Les organismes représentant les entreprises ont renouvelé leur volonté d'une part de contribuer aux objectifs du Département, notamment pour développer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, et d'autre part d'affirmer leur engagement au profit de mesures environnementales.

Un dialogue partenarial a ainsi été créé à travers des réunions de suivi des engagements permettant de partager sur l'actualité du BTP dans un contexte de tension sur les approvisionnements et d'augmentation des prix et aussi d'évoquer des sujets de fond tels que la prise en compte dans les achats de l'égalité Femmes/Hommes et la lutte contre les discriminations, l'apprentissage, l'environnement,...

En 2022, la commande publique va poursuivre sa montée en puissance pour répondre aux objectifs de la politique achat de la collectivité. Ainsi la dématérialisation de la chaîne de la commande publique va se développer avec la mise en service de SIS-Marchés à compter février 2022, l'acquisition de son module reporting et le renforcement des équipes du service de la commande publique.

Pour la mise en œuvre du SPASER 2021-2025, au titre de l'année 2022, les objectifs sont les suivants :

- 25% des marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT qui seront notifiés au cours de l'année comporteront au moins une considération sociale
- 50% des marchés notifiés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT qui seront notifiés au cours de l'année comporteront au moins une considération environnementale

Pour atteindre ces objectifs, les actions suivantes seront menées :

- Mettre en place une gouvernance, une coordination et une animation du SPASER
- Réaliser des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement de la collectivité vers des achats responsables.
- Renouveler l'engagement de la collectivité pour des relations équilibrées avec ses fournisseurs avec la signature de la nouvelle charte relations fournisseurs responsables portée par le Médiateur des entreprises.
- Améliorer la mesure des achats responsables dans la collectivité.

Les relations nouées avec les fédérations professionnelles des secteurs du bâtiment et des travaux publics, les chambres consulaires et les partenaires (Association Aquitaine des acheteurs publics responsables 3AR, association dédiée au développement de l'Insertion par l'Activité Économique INAE, Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire de Nouvelle-Aquitaine) seront maintenues, voire renforcées par leur participation au plan d'actions associé au SPASER.

Plus largement, la commande publique de la collectivité s'attachera à :

- Identifier les projets achat constituant des enjeux au regard des objectifs de la politique achat ;
- Accompagner les projets achat dès l'expression du besoin jusqu'à leur exécution permettant de répondre au juste besoin dans environnement budgétaire contraint ;
- Rechercher les bonnes pratiques et les solutions innovantes notamment présentes dans nos territoires pour renforcer l'efficacité de notre collectivité ;
- S'interroger systématiquement sur l'intégration des dispositions environnementales et sociales pour contribuer aux objectifs de neutralité carbone et à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ;
- Accompagner les TPE/PME notamment celles de la Gironde dans leur accès à nos consultations.

La présente délibération vise à donner de la visibilité aux entreprises sur les perspectives de commande publique du Département de la Gironde en publiant la liste prévisionnelle détaillée de ses projets d'achat pour 2022.

Dans la continuité de la publication de cette liste des prévisions d'achat, le Département conduira en début d'année 2022 une action de communication auprès de ses partenaires habituels (fédérations, chambres consulaires, etc ...).

En conséquence, la présente délibération consiste à :

- Approuver la liste prévisionnelle des projets d'achat pour 2022
- Autoriser le Président à signer la nouvelle charte relations fournisseurs responsables ;
- Autoriser le Président à signer tout document de mise en œuvre de la politique d'achat.

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.

DECISION

Les propositions de Monsieur le Président du Conseil départemental sont adoptées.

Fait et délibéré en l'Hôtel du Département à Bordeaux, le 13 décembre 2021.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du
canton Sud-Gironde